



EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
CONSEIL MUNICIPAL DE LA COMMUNE DE
CALVISSON DU 19 NOVEMBRE 2019

L'an deux mille dix-neuf et le dix-neuf novembre à 18H30, le conseil municipal de cette Commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la LOI, dans le lieu habituel de ses séances sous la Présidence de M. André SAUZEDE.

Date de convocation : 13 novembre 2019

Date d'affichage de la convocation : 13 novembre 2019

Nombre de conseillers en exercice : 29

Présents : 18

Nombre de procurations : 2

Nombre de voix : 20

Etaient présents : Mme Marie-Christine Bouvier, M. Jacky Clavairolle, M. Alex Dumas, Mme Christiane Exbrayat, M. Alain Héraud, Mme Julie Jouve, Mme Danielle Lambert-Manent, Mme Véronique Leruste, Mme Véronique Martin, M. Jean-Claude Mercier, Mme Ghislaine Monroig, Mme Françoise Panafieu, M. André Sauzède, Mme Elsa Seigneur, M. Grégory Théron, Mme Danièle Trabuc, Mme Martine Villeneuve, Mme Janet Zaragoza.

Absents excusés :

Mme Karine Bellosguardo

Mme Dominique Boch

Mme Jocelyne Bonnet-Carbonell

Mme Tania Charalambous

M. Michel Jean

M. Gilles Jouve a donné procuration à Mme Julie Jouve

M. Jérôme Mercadé

M. Jean-Thierry Picandet a donné procuration à M. Alain Héraud

Mme Christelle Piesset

M. Vincent Rieutor

M. Alexandre Trouillard

Secrétaire de séance : Mme Christiane Exbrayat

DEL2019_086

Projet « horticulture » - Convention avec le Centre Hospitalier Universitaire (CHU) de Nîmes et l'association « Abeille et Bio Diversité »

Monsieur le maire rappelle à l'assemblée la mise à disposition depuis mai 2016 d'un terrain à l'association « Abeille et Bio Diversité » qui l'exploite sous la forme de jardins partagés.

Il informe l'assemblée d'un projet « horticulture » en partenariat avec le Centre Hospitalier Universitaire (CHU) de Nîmes et l'association pour l'année scolaire en cours.

Le but est de proposer à un groupe d'adolescents en hôpital de jour au CHU de Nîmes une activité qui aura lieu le mardi matin de 10h à 11h30 dans les jardins partagés. L'encadrement de quatre adolescents par séance sera assuré par deux professionnels soignants.

L'association « Abeille et Bio Diversité » mettra à la disposition du groupe le matériel et les équipements nécessaires à l'activité « horticulture », le CHU assurera le transport des malades jusqu'aux jardins partagés et s'acquittera d'une participation forfaitaire de 20 euros pour l'achat de semis.

Monsieur le maire propose que ce projet recueille l'approbation du conseil municipal et qu'il l'autorise à signer la convention correspondante. Celle-ci sera conclue de sa date de signature jusqu'à la fin de l'année scolaire et sera renouvelable par tacite reconduction. Il sera bien sûr possible de la résilier moyennant un préavis de deux mois.

Le conseil municipal, après en avoir délibéré, décide :

- D'approuver la convention annexée
- D'autoriser monsieur le maire à signer tous les documents se rapportant à cette délibération.

Vote :

Présents	18
Procurations	02
Nombre de voix	20
Pour	20
Contre	00
Blancs	00

Lu et approuvé, ont signé le maire et les membres présents.

Fait et délibéré les jours, mois et an susdits.

Certifié conforme au registre.

Le maire,
André SAUZEDE

